Image not found or type unknown

Litige avec mon bailleur concernant le préavis réduit

Par **cindelle**, le **04/05/2010** à **13:26**

j,ai déposé mon préavis au 01-04-2010 celui ci m,ayant été refusé au un mois sous prétexte que le rsa ne remplace pas le rmi je ne dispose que du minima et j,ai un nouveau logement en colocation avec mon ami
je paye la moitié du loyer je ne puis donc régler deux loyers la société qui gère mon dossier à soutenue que j,avais tort je parle des représentants de mon bailleur dont je ne dispose de ses coordonnées
malgré un courrier en a/r font la sourde oreille que puis-je faire et quels sont mes droits merci!

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE RÉPONSE CHER MAITRE MON CAS POURRAIT FAIRE JURISPRUDENCE AU PRES DU TRIBUNAL AUQUEL JE ME SUIS ADRESSÉE LA DATE EST PRÉVUE EN JUIN ET QUE J?AI D?AUTRES GRIEFS à FORMULER PLUS INTÉRESSANTE ET QUE DE PLUS EST CETTE SOCIÉTÉ EST CONNUE POUR SA MALHONNÊTETÉ ET QUE DE NOMBREUX LOCATAIRES ONT DÉJÀ PORTéS PLAINTES ET CECI DANS TOUTE LA FRANCE à VOIR SUR LES ARNAQUéS D?AK

BONNE SOIREE A VOUS CINDELLE

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés